

Esquisse pour un bilan historiographique du Maghreb au xx^e siècle : une histoire dans un ressac permanent

Pierre Vermeren



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdlm/15400>

DOI : [10.4000/cdlm.15400](https://doi.org/10.4000/cdlm.15400)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2021

Pagination : 294-313

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Pierre Vermeren, « Esquisse pour un bilan historiographique du Maghreb au xx^e siècle : une histoire dans un ressac permanent », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 103 | 2021, mis en ligne le 15 juin 2022, consulté le 07 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/15400> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.15400>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Esquisse pour un bilan historiographique du Maghreb au xx^e siècle : une histoire dans un ressac permanent

Pierre Vermeren

- 1 Travailler à l'écriture scientifique de l'histoire du Maghreb ou de l'Afrique du Nord contemporaine n'est pas une sinécure. Cela ne l'a d'ailleurs jamais été tout au long du xx^e siècle, tant s'entrechoquent les visions idéologiques et nationales, les combats politiques, la surveillance des États et de leurs agents. C'est peut-être l'une des clefs pour expliquer le faible nombre d'historiens qui travaillent durablement sur une aire géographique aussi liée à la France. La période qui court des années 1960 aux années 1980 fait exception : la colonisation s'était achevée, le camp colonial avait été déchu de sa légitimité, et l'intensité des combats idéologiques avait chuté ; en France et au Maghreb, le marxisme universitaire anti-impérialiste, bien qu'il n'ait jamais recouvert tout le spectre de la recherche, était assez puissant pour imposer sa vision et son hégémonie. Mais l'heure de l'unanimisme anti-impérialiste est morte au début de xxi^e siècle. Au Maghreb, des batailles idéologiques et politiques acharnées ont structuré des visions radicalement opposées de l'histoire contemporaine de la région et de la colonisation, mais aussi des indépendances. En France, l'affaiblissement de ce champ historiographique n'empêche pas la recrudescence de divisions idéologiques et méthodologiques qui ne recouvrent que partiellement les divisions observées au sud¹. D'autres pays ont heureusement formé des historiens qui éclairent d'un regard neuf l'histoire du Maghreb contemporain, que ce soit les Espagnols, actifs dans l'analyse du Maroc, ou ceux du monde anglophone, dont plusieurs de renom ont engagé de solides travaux sur l'Algérie.
- 2 Concernant la région Maghreb/Afrique de Nord, il n'est pas jusqu'aux termes pour qualifier la région qui fassent polémique, sujets à d'âpres batailles. « Maghreb », « Grand Maghreb », « Grand Maghreb arabe », « Tamazgha », « Berbérie », « Afrique du

Nord », « Afrique française/coloniale », « États indépendants ou postcoloniaux », tous ces termes concurrents mériteraient de longs commentaires, mais ils masquent autant de réalités politiques et des options idéologiques ou culturelles à prendre en compte². Le principal biais de l'historiographie est le suivant : qui écrit cette histoire, dans quelle perspective, et selon quelle ligne ? Un clivage structurant renvoie au statut des historiens et à leur rapport à l'État : l'État-nation autoritaire écrit sa propre histoire officielle ; il tient la bride courte aux historiens universitaires qui ne suivent pas sa ligne, notamment par le contrôle de l'accès aux archives publiques. L'État démocratique est par essence plus libéral, puisqu'il donne accès, selon des modalités et des libéralités variables, à ses archives publiques. L'historien professionnel, national ou étranger, a accès aux archives : des historiens étrangers travaillent sur les archives de l'ancienne puissance coloniale pour accéder à l'histoire de leur propre pays, y compris sur la période post-coloniale, car l'accès à leurs propres archives est difficile. Si les États du Maghreb sont tous dotés d'Archives nationales au début du XXI^e siècle, l'accessibilité est à tout le moins difficile en Algérie (par refus politique) et au Maroc (par rareté des archives accessibles). La Tunisie démocratisée des années 2010 est devenue le principal site d'archives publiques accessibles du monde arabe. Ainsi, l'écriture de l'histoire du Maghreb est segmentée par les États, suivant la nature des régimes politiques et selon les époques ; à quoi il faut ajouter des optiques et des perspectives idéologiques démultipliées selon les courants politiques, les options culturelles et religieuses, les perspectives nationales ou antinationales etc.

- 3 L'émergence à la fin du xx^e siècle d'historiens issus d'universités des pays tiers (États-Unis, Grande-Bretagne, Espagne, Italie) n'est pas à négliger. Elle élargit un paysage historiographique durablement dominé par le tête-à-tête franco-nord-africain. Pour autant, cette irruption bienvenue, qui remonte à la fin du xx^e siècle, n'affecte que marginalement l'écriture en miroir de l'écriture franco-maghrébine. Cette histoire est principalement écrite en langue française, même si des travaux de recherches universitaires en langue arabe existent, mais ils sont assez minoritaires sur le xx^e siècle, à l'exception de la Tunisie. Cet objet d'étude est en effet marginalisé en Algérie et au Maroc. De sorte que pour des raisons historiques, politiques, linguistiques, matérielles et culturelles, l'essentiel de l'histoire académique du Maghreb – qu'il ne faut pas confondre avec les histoires officielles nationales dominées par la langue arabe, mais dont l'usage est politique – demeure à la fois de langue française et de texture franco-algéro-maroco-tunisienne. C'est un point capital qui peut difficilement évoluer tant que l'essentiel des archives consultables se situent en France et en langue française. La Commission franco-algérienne sur la mémoire entre l'Algérie et la France, qui devait donner lieu à un rapport commun pour promouvoir la recherche historique, a finalement conduit au Rapport Stora sur la colonisation et la guerre d'Algérie (janvier 2021), l'offre bilatérale ayant été déclinée³.

Une histoire de combats idéologiques

Une succession de séquences idéologiques au xx^e siècle

- 4 L'historiographie de l'Afrique du Nord contemporaine, principalement coloniale, doit prendre en compte le contexte de sa naissance : une histoire conçue et écrite, suivant la méthode scientifique inventée en Europe au XIX^e siècle, par le colonisateur, ou plus

exactement par des historiens appartenant à la nation colonisatrice ; la situation coloniale est le biais irréversible qui fait entrer l'Afrique du Nord dans l'histoire scientifique du monde contemporain. Dans mon HDR, publiée en 2012 et consacrée à l'historiographie du Maghreb contemporain, j'ai énuméré la plupart des historiens et ouvrages historiques sur cette région de la fin du XIX^e siècle au début du XXI^e⁴. Je vais ici m'en inspirer partiellement, mais il conviendra de s'y reporter pour une liste plus complète de ces travaux.

- 5 Il existait bien des manières d'écrire cette histoire auparavant, notamment les chroniques princières, les récits de voyages, ou les hagiographies de saints ou de confréries, mais la tradition inaugurée par Ibn Khaldoun au XIV^e siècle n'avait pas fait souche⁵. De sorte que c'est le colonisateur, à travers son appareil scientifique, sur place en Algérie puis au Maroc, mais plus sûrement depuis Paris, qui crée les conditions nouvelles d'une histoire de l'Afrique du Nord ; des savants se hâtent d'ailleurs de publier et de traduire Ibn Khadoun⁶.
- 6 Or être colonisé par la France n'est pas neutre ; la III^e République a porté à son plus haut la fonction et le rayonnement de l'historien dans la cité. Ce régime de professeurs et de juristes doit placer et légitimer la place de la Révolution et de la République dans la continuité d'une France si longtemps royale et catholique. Il ne s'agit pas de nier l'histoire, mais de la présenter comme orientée vers sa fin, c'est-à-dire son accomplissement. C'est dire s'il existe à l'époque, en France, une compétence historiographique pour façonner un « récit national » de légitimation, à la fois savant, scientifique et à usage politique.
- 7 C'est dans cet esprit qu'une poignée d'historiens et de savants travaillant sur l'histoire de l'Afrique du Nord, au début du XX^e siècle, consacrent leurs thèses et écrits ultérieurs à la construction d'une histoire politique de la région⁷. Ils insistent sur la très longue présence romaine au sud de la Méditerranée (ce qui donne la part belle à l'archéologie et aux inscriptions et belles lettres), sur l'identité de la condition des peuples de l'Afrique et de la Gaule, soumis à l'impérialisme de Rome et à son travail d'acculturation, et sur la divergence de leurs destins : une France restée fidèle à Rome, et une Afrique du Nord « capturée » par l'Islam qui l'a coupée de sa sève. La France coloniale, par une sorte de ruse de l'histoire, reprend donc à son compte la tâche de « civilisation » engagée par Rome, dont elle a pleinement bénéficié en son temps.
- 8 La première chaire d'histoire de l'Afrique du Nord créée à Paris, au Collège de France, est ainsi confiée à un spécialiste de l'Afrique antique, Stéphane Gsell (1864-1932), normalien et agrégé d'histoire, qui l'occupe de 1912 à 1932. À l'exception de la géographie coloniale, des langues de l'Afrique du Nord et de la civilisation islamique, représentées à Paris dans la première moitié du XX^e siècle, il faudra attendre 1947 pour qu'une seconde chaire parisienne soit consacrée à l'histoire de l'Afrique du nord contemporaine, cette fois occupée par Charles-André Julien à la Sorbonne (1947-1961). Dans ces conditions, le récit historique, quoiqu'établi sur une méthode et une rigueur scientifique incontestables, est tourné vers une perspective d'histoire politique⁸.
- 9 C'est en lisant l'histoire à la mode républicaine et patriotique de la France du professeur Ernest Lavisse⁹, écrite au début du XX^e siècle, qu'une poignée de oulémas musulmans d'Algérie, au tournant des années 1930, forment un récit national algérien de bonne facture, donnant corps à une histoire en longue durée de l'Algérie et du Maghreb¹⁰. Cette fois, la focale est mise sur la double dimension que les historiens

coloniaux avaient évitée : l'esprit de résistance et d'héroïsme des Nord-Africains régulièrement envahis depuis l'Antiquité ; et la domination de l'Islam sur cet espace depuis la conquête du VII^e siècle.

- 10 Cette histoire de l'Afrique du Nord et de l'Algérie en longue durée allait devenir la matrice du nationalisme algérien porté successivement par les partis ENA, PPA, MTLD et FLN. La figure du héros de la résistance à la conquête française, l'émir Abdelkader, est magnifiée, et elle prépare la place au récit glorieux de la « Révolution algérienne » opéré par le FLN et le peuple algérien (« un seul héros, le peuple »), qui complète le roman national officiel algérien enseigné dans toutes les écoles de la République¹¹.
- 11 À partir de 1962, l'histoire du Maghreb demeure provisoirement unifiée dans le prolongement de la lutte pour un Maghreb décolonisé¹². Mais assez vite, le nationalisme, qui travaille les nations, rejaillit sur l'écriture de leurs histoires nationales. L'histoire du Maghreb se scinde en trois histoires nationales relativement étanches les unes aux autres : l'héroïsation du peuple algérien et de ses gloires s'oppose à l'histoire du califat arabe du Maroc, dirigé par la monarchie alaouite héritière de sept dynasties marocaines¹³. Enfin, l'histoire de la Tunisie impulsée par Bourguiba et ses idéologues opère une double cristallisation autour de Carthage pour l'Antiquité, et du constitutionnalisme tunisien depuis le XIX^e siècle, qui conduisent au bourguibisme triomphant¹⁴. Face à ces récits nationalistes officiels, en France, l'histoire se décolonialise.
- 12 La transition est facilitée par la figure dominante du professeur Charles-André Julien, et de son principal héritier et successeur sur l'histoire de l'Algérie coloniale, Charles-Robert Ageron¹⁵. Mais il est bientôt dépassé par le bouillonnement du marxisme universitaire qui maintiendra Ageron à l'écart de Paris. Ce nouveau courant académique s'impose dans ce champ parmi les jeunes universitaires au tournant des années 1970. Cette génération nombreuse, marquée au fer rouge de la guerre d'Algérie puis de la coopération au Maghreb, devait dominer le paysage académique jusqu'à la fin du XX^e siècle. Les universitaires Annie Rey, René Gallissot, Claude Liauzu, André Nouschi, Juliette Bessis, Jacques Marseille comptent parmi les plus importants de cette génération.

Un certain consensus anticolonial universitaire

- 13 La situation qui prévaut après la colonisation, quant à l'histoire du Maghreb contemporain et de ses États, suit une dynamique double. D'une part, comme nous l'avons évoqué, les États-nations prennent en charge l'écriture d'un récit national conforme à leurs traditions et à leur régime politique. Ce travail ne revient pas à des historiens chercheurs ou à l'université, mais à des idéologues ou à des historiens officiels (au Maroc, l'historiographe du roi est une fonction prestigieuse¹⁶), qui rédigent une histoire officielle héroïque, à la gloire du prince ou du régime, oscillant entre religiosité et nationalisme, taisant les aspects liés aux crises ou aux périodes de faiblesse (la « colonisabilité », chère à Malek Bennabi¹⁷), et surtout la coopération des élites colonisées avec le colonisateur¹⁸ ; cette histoire téléologique conduit à installer et légitimer la présence du pouvoir en place à la tête de l'État indépendant. Cette histoire officielle est enseignée, diffusée dans la société par la presse officielle et les médias, elle donne lieu à une muséographie, à de beaux livres, et elle s'incarne dans des lieux de

mémoire et de commémoration (musée des moudjahidine à Alger¹⁹, Mausolée de Mohammed V au Maroc, etc.).

- 14 D'autre part, en France, après le démantèlement de l'Université coloniale d'Alger (la deuxième université française jusqu'en 1962) reconvertie en université nationale, qui devient un haut lieu de la coopération universitaire franco- algérienne des années 1960, les modalités d'une autre écriture de l'histoire du Maghreb se mettent en place. Une poignée d'historiens d'Alger et certaines institutions françaises liées à la colonisation se reconvertisent en France métropolitaine²⁰. Mais l'histoire et le rayonnement universitaire français se concentrent alors autour de Charles-André Julien, qui a compris et accompagné la poussée nationaliste dans les trois États nord-africains.
- 15 Après-guerre, quand il fait entrer l'Afrique du Nord coloniale à la Faculté d'histoire de la Sorbonne, il accompagne à travers plusieurs ouvrages majeurs la décolonisation du Maghreb (comme *L'Afrique du Nord en marche*, 1952), forme une partie des futurs historiens du Maghreb, et contribue à la création des Facultés d'histoire et Universités du Maghreb (Tunis, Rabat). En France, il dirige notamment les travaux de Charles-Robert Ageron, père d'une école historique qui se garde du structuralisme, du marxisme, du colonialisme et des nationalismes. Il tente de s'en tenir aux faits et aux acteurs. C'est ainsi que ses étudiants s'intéressent à des acteurs de l'histoire récente, en une période où la biographie est contestée (Messali Hadj pour Benjamin Stora, Hubert Lyautey pour Daniel Rivet²¹). Ces enseignants et chercheurs français des années 1960 et 1970 forment en outre des doctorants qui seront les futurs professeurs d'histoire des Facultés du Maghreb dans les décennies suivantes (Charles-Robert Ageron pour l'historienne de Constantine Fatima Zohra Guechi, Xavier Yacono pour l'historien algérien Mahfoud Kaddache, Charles-André Julien pour l'historien marocain Abdallah Laroui...).
- 16 De sorte que l'histoire universitaire, dans les trois pays du Maghreb, est désormais aux mains de professionnels. Les jeunes coopérants envoyés sur place, faute de professeurs formés localement, sont souvent marxistes ou proches du parti communiste. Inscrits en thèses dans les universités françaises avec les mêmes professeurs (en premier lieu Charles-André Julien), ces jeunes coopérants forment eux aussi de futurs historiens professionnels des Facultés d'histoire du Maghreb (René Gallissot et Hassan Remaoun à Alger, Mohamed el Ayadi et Mostafa Bouaziz à Casablanca etc.). La relève s'opère lentement mais sûrement à la fin des années 1970.
- 17 Les héritiers de Julien puis d'Ageron côtoient les coopérants de retour du Maghreb qui prennent leurs fonctions dans les universités françaises, mais les liens humains, scientifiques et politiques restent forts avec les historiens du Maghreb. Tous communient dans un anticolonialisme qui fait consensus, mais les options idéologiques varient assez fortement. Certains se lancent dans les thèses d'archives sur le matériel colonial (y compris en histoire militaire ou religieuse comme Jacques Frémeaux ou Jean-Charles Jauffret²²), tandis que les historiens influencés par le marxisme optent pour des thèses d'histoire économique sur le temps long, qui font la part belle aux modes de production, aux séries statistiques, à la contestation syndicale et aux rapports de classe du Maghreb colonial et précolonial. Parmi d'autres, on peut citer les thèses d'André Nouschi, Claude Liauzu, René Gallissot, Lucette Valensi²³... Ce paysage intellectuel et cette histoire s'installent ainsi dans les universités jusqu'à la fin du xx^e siècle.

Une histoire qui ne « s'éloigne » pas et qui « s'apaise » assez peu ?

- 18 Dans la dernière décennie du xx^e siècle et jusqu'en 2005, la fin de la Guerre froide et l'hypothèse de la fin des régimes autoritaires issus de la décolonisation, ont levé une grande espérance au Maghreb. L'Occident se prend à rêver d'une réconciliation universelle, et « la fin de l'histoire » est une hypothèse prise au sérieux : la terre serait bientôt un grand marché unifié sous le règne de la démocratie politique. Au Maghreb, en 1988, la mise à l'écart de Bourguiba a laissé place à un général qui promet la démocratie ; en Algérie, en octobre, le régime vacille sous le coup de la jeunesse algéroise, et l'année suivante semble laisser la place à une République en transition démocratique pluraliste. En 1990, il n'est pas jusqu'à Hassan II qui entame la lente libéralisation de son régime. L'heure n'est plus à la crispation de Guerre froide mais aux espérances de la libéralisation politique.
- 19 Cette période correspond peu ou prou au départ à la retraite de la génération des historiens français que l'on vient de citer, anciens coopérants, chrétiens tiers-mondistes ou plus souvent marxistes ou juifs d'Afrique du Nord, qui avaient fait leur apprentissage au feu de la décolonisation (spécialement la guerre d'Algérie) et des débuts de la coopération, emplis de l'espérance du développement des anciennes nations coloniales. Mais leur espérance, déçue par la séquence autoritaire de la Guerre froide, reprend vigueur après 1990. Même les Israéliens et les Palestiniens semblent se réconcilier (accords d'Oslo). En 1992, trente ans après la fin de la « guerre d'Algérie » (officiellement reconnue comme telle par la République française en 1999), les archives publiques civiles et militaires relatives à ce conflit sont ouvertes ; une nouvelle génération de jeunes historiens s'attèle à cette masse d'archives, décidée à éclairer les tabous de cette histoire : la torture dans la guerre d'Algérie (Raphaëlle Branche²⁴), la justice dans ce conflit (Sylvie Thénault²⁵), les chrétiens dans la guerre (Sybille Chapeu²⁶), rapatriés, pieds noirs et harkis (Abderahmen Moumen²⁷), le 8 mai 1945 à Guelma (Jean-Pierre Peyroulou²⁸)...
- 20 Plus rares sont alors les travaux de recherche qui se consacrent en France au Maroc et à la Tunisie²⁹, l'essentiel des recherches consacrées au Maghreb étant alors polarisées par l'Algérie. Ces thèses publiées au tout début des années 2000 donnent à penser que la guerre d'Algérie bascule dans le domaine de l'histoire refroidie, même si d'intenses polémiques relayées par voie de presse accompagnent les révélations relatives à la torture dans ce conflit, alimentées par d'anciens tortionnaires et victimes (ainsi les révélations du général Aussaresses avant son décès³⁰).
- 21 Pendant les années 1990, l'actualité algérienne est focalisée sur la guerre civile, entre les autorités militaires et les groupes islamistes armés, qui embrase le pays à partir de 1992. La transition politique a mal tourné, laissant place à cet affrontement inattendu très mal compris et analysé en France. Mais du fait de ce conflit entre Algériens, dans un pays où la tragédie se joue à huis clos, la guerre d'Algérie semble s'éloigner à grands pas dans la structuration des imaginaires. Elle ne serait plus un tabou ni un mythe, mais un fait d'histoire. Ainsi faut-il entendre les écrits de plusieurs historiens qui actent l'éloignement du fait colonial (Daniel Rivet), voire l'hypothèse d'une histoire apaisée (Raphaëlle Branche)³¹. Benjamin Stora, dont les travaux sur le nationalisme algérien font autorité en France depuis la guerre civile algérienne, au point qu'il en fut le principal commentateur dans les médias parisiens à partir de 1992, avait un avis plus mitigé quand il publia, en 1991, son essai *La gangrène et l'oubli*, dans lequel il postulait

que ce conflit brutal et mal apprécié distillait un poison mémoriel au sein des deux nations qui se firent la guerre³². Mais en 2004, quand il publie un travail collectif avec l'historien algérien spécialiste reconnu du FLN et ancien acteur de la « Révolution algérienne », Mohammed Harbi, *La fin de l'amnésie*, il semble acter des progrès importants et de la perspective d'une réconciliation des mémoires, pour reprendre ses termes³³. Ce travail, qui offre la parole à de nombreux historiens et doctorants français et algériens, donne à penser qu'une écriture en commun de l'histoire de cette guerre est non seulement possible, mais déjà en bonne voie. Une telle réalité, interrogée l'année suivante par Raphaëlle Branche comme il a été dit, était-elle actée ?

- 22 Le débat relatif à la décolonisation, et à la guerre d'Algérie en particulier, rebondit d'une façon inattendue et virulente en 2005. À cette date, l'histoire de ce conflit et de la colonisation est remise sur le devant de la scène politique et diplomatique. L'histoire sort de son domaine scientifique réservé, et devient un objet de querelles publiques à la suite de la loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés », adoptée le 23 février 2005 par le Parlement français³⁴, dont un article stipule le « rôle positif de la colonisation française en Algérie »³⁵. Ce n'est ni l'objet ni le sujet de cet article d'établir la chaîne des causalités et des motivations, conscientes et inconscientes, qui ont conduit à un tel tournant.
- 23 Mais 2005 est l'année où la France découvre que son histoire coloniale est un sujet brûlant pour l'Algérie, qui est de retour sur la scène internationale après quinze ans de hors-jeu. Que de nouveaux groupes avides de revanche ou d'instrumentalisation (islamistes défaits en Algérie, « indigénistes » auto-proclamés, groupes d'extrême-gauche en France, États étrangers, groupes indéterminés qui causent un mois d'émeutes sans précédent dans les banlieues à l'automne 2005...), s'emparent de la guerre d'Algérie et de la mémoire des rapatriés français (qui ont poussé à l'écriture de la loi de 2005 au Parlement), pour mettre en échec le projet de réconciliation et de traité d'amitié que le président Chirac rêvait de signer avec l'Algérie. Le président Chirac fait retirer discrètement l'article de loi incriminé début 2006, mais une nouvelle période a commencé³⁶. La France découvre qu'elle a cessé d'être le « vieux pays » rêvé par de Gaulle en 1962, et que la mémoire de la guerre à laquelle il avait mis fin ne cesse de se rejouer³⁷. Celle-ci réduit à néant les espérances de réconciliation établies sur la vérité de faits que plusieurs historiens avaient cru pouvoir fonder.

Une histoire écrite sous le poids des États ?

- 24 Les archives sont la matière première de l'historien. Certes, tout matériau ou trace de l'activité humaine nourrit son travail et sa réflexion, et le xx^e siècle surabonde en matériaux, maintenant que l'on peut filmer, photographier, enregistrer les hommes et leurs activités. Mais les archives des États, de leurs services et de leurs administrations gardent néanmoins une place déterminante, car ceux-ci consacrent des moyens financiers, humains et matériels pour préserver la documentation nécessaire à leur fonctionnement. Au xx^e siècle, il n'y a pas, en Méditerranée, de colonisation, de guerre, de mouvement politique ou indépendantiste, de coopération et de construction des États qui ne donne pas lieu à archives. Travailler sur l'historiographie revient donc à interroger la situation et l'accessibilité de ce carburant de l'historien moderne.

Le contrôle et l'accès aux archives des États

- 25 Dès 1992, respectant la loi des « trente ans » dans les archives publiques, la France a rendu accessibles ses fonds issus de la guerre d'Algérie, et par voie de conséquence de toute la période coloniale. Cette autorisation générale souffre d'exceptions légales et administratives, que nous considérerons dans les pages qui suivent. Ainsi, en France, comme dans la plupart des démocraties occidentales, les archives publiques sont aisément consultables, notamment sur cette période des années 1950 et 1960 du xx^e siècle. Un certain nombre de polémiques historiographiques sont récurrentes, relatives aux événements dramatiques de la guerre d'Algérie dont la responsabilité est totalement ou partiellement française (répression de 1945, conduite de la guerre en Algérie, répression de l'OAS et des Européens d'Algérie...), à quoi s'ajoutent des crimes commis en Tunisie (Ferhat Hached) ou sur le sol français (enlèvement de Mehdi Ben Barka par exemple). Ces polémiques entraînent l'intervention du pouvoir politique, qui se mue en collecteur d'archives, ce qui donne à penser, de façon erronée, que les archives françaises recèleraient des trésors et des secrets inavouables. Ainsi, le président François Hollande a fait collecter les archives du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) relatives à l'assassinat de Ferhat Hached (1952), qu'il a remises en mains propres au frère de la victime, en Tunisie, lequel s'est empressé de les enfermer chez lui, les rendant inaccessibles. Mais en dehors des archives réservées, pour des raisons parfaitement identifiées³⁸, l'immense majorité des archives coloniales françaises est librement accessible, sans discrimination pour les chercheurs étrangers.
- 26 La revendication, par le Rapport Stora³⁹ de janvier 2021, d'un libre accès intégral aux archives, ne doit pas masquer l'extrême difficulté de consultation des archives des États au Maghreb. Il existe une exception, qui n'est pas seulement maghrébine, mais arabe, c'est la Tunisie, même si le cas est assez récent. La Régence de Tunis était dotée d'un État administratif efficace dès le xix^e siècle, de sorte que les deux derniers siècles offrent un vaste choix d'archives communicables. Même pour la période la plus récente, et moyennant des droits réservés sur les dossiers sensibles et les pays voisins, ce pays offre la possibilité aux historiens nationaux et étrangers de travailler. Pour les archives coloniales, l'essentiel des fonds français ont été précocement microfilmés et sont consultables à Tunis.
- 27 Sans entrer dans le détail de ce qui se passe dans le reste du Maghreb, disons que les archives d'États, notamment celles des appareils politiques et sécuritaires nationaux, ne sont pas communicables. En Algérie et au Maroc, il existe des Archives nationales. Anciennes en Algérie, elles remontent au règne de Mohammed VI au Maroc. L'essentiel des archives accessibles sont relatives à la période coloniale ; ce sont les documents de gestion que les administrations françaises ont laissés sur place au Maghreb, étant entendu que les « archives de souveraineté » ont été détruites (à la fin de la guerre d'Algérie) ou transférées en France. L'Algérie en demande d'ailleurs la restitution au titre du patrimoine national, un argument dont se prévaut de manière identique la République française.
- 28 Le Maroc ne dispose pratiquement pas d'archives d'État antérieures à la colonisation, les affaires étant traitées oralement dans le vieux *makhzen* ; quant aux archives ottomanes d'Algérie, elles ont été en majorité détruites par les Français en 1830, même si quelques fonds subsistent, surtout à Constantine. Il existe néanmoins des archives

conséquentes à Istanbul. Les archives du FLN et des partis qui l'ont précédé ont été en partie publiées (notamment par Gilbert Meynier et Mohamed Harbi⁴⁰). Les Archives nationales d'Alger disposent d'une importante documentation en partie communicable jusqu'à la période de la guerre d'Algérie ; mais rien de tel pour la République algérienne.

- 29 Au Maroc, grâce aux efforts du premier directeur des Archives, l'historien Jamâa Beida, la construction des Archives a été assez rapide. L'essentiel est constitué des archives de gestion du protectorat. Toutefois, les archives de souveraineté, et tout ce qui relève du palais royal – que cela concerne la période coloniale ou l'indépendance nationale – sont versées aux Archives Royales. Considérées comme des biens patrimoniaux et/ou fonctionnels de l'État, elles ne sont pas consultables, sauf de manière exceptionnelle.

Le retrait de l'État en France n'interdit pas intrusion et recommandations

- 30 Concernant l'accès aux archives publiques françaises, il existe des exceptions légales, conformes à la loi française sur les archives publiques du 15 janvier 2008, qui est une loi libérale. Au-delà du principe général des trente ans, les archives soumises au tampon « secret-défense » sont communicables après cinquante ans ; les enquêtes judiciaires, sauf dérogation, sont communicables après soixante-quinze ans (voire cent ans pour ce qui concerne les questions sexuelles) ; la durée est de cent-vingt ans pour les dossiers médicaux. En outre, il existe des cas particuliers. En France, les services de renseignements extérieurs (à l'époque le SDECE, devenu DGSE), ne communiquent pas leurs archives si elles sont jugées fonctionnelles (celles concernant les agents du renseignement sont soumises à cent ans de réserve). Si les archives du BCRA et de la guerre d'Indochine commencent à être communicables au début des années 2020, ce n'est pas le cas pour celles de la guerre d'Algérie.
- 31 Concernant les archives d'État, il existe une réserve à la disposition des cinquante ans sur le secret-défense pour les documents touchant la sécurité des personnes physiques, les armes de destruction massive (dont le nucléaire) ou le judiciaire. La publication au *Journal Officiel* d'une instruction générale interministérielle, le 13 novembre 2020, a durci les dispositions réglementaires en matière d'accès à ces archives. Cela a compliqué le libre accès à ces documents, indignant nombre d'historiens dont le travail a été d'un coup ralenti voire empêché. En effet, l'administration française s'autorise, dans le cas du secret-défense, à dépasser discrétionnairement le délai légal des cinquante ans et ses exemptions. Les archivistes sont tenus de vérifier que dans chaque carton communiqué, dont les documents sont postérieurs à 1934, aucun document secret-défense ne relève d'un domaine soumis à une réserve, comprise au sens large⁴¹. Non seulement cela retarde considérablement le travail des archivistes, et donc la communication des documents aux historiens ou citoyens, mais cela implique que de nombreux domaines, notamment relatifs à l'Algérie, ne sont plus communicables (ainsi, tout ce qui touche de près ou de loin aux essais nucléaires, mais aussi tout ce qui les concerne directement ou indirectement). Un assouplissement de ces procédures exorbitantes du droit commun a été trouvé, mais cela a discrédité le principe de la libre-communication des archives françaises qui n'a pas empêché les thèses sur la torture en Algérie, la répression des émeutes de mai 1945 en Algérie, ou le fonctionnement de la justice militaire en guerre d'Algérie.

- 32 L'État n'agit pas ainsi parce qu'il voudrait entraver le travail des historiens, mais parce que certains acteurs vivants estiment qu'une lecture erronée et partielle de leur action passée pourrait nuire à leur réputation, ce qui a déséquilibré l'ensemble du dispositif, et brouillé la communication, dans un domaine aussi sensible que l'Algérie ; un haut dignitaire, très proche des deux derniers présidents algériens élus, a été nommé et confirmé à la tête des Archives Nationales. Ce qui est établi, c'est que l'accès aux archives est très inégal entre les deux rives de la Méditerranée, et que l'État français est un des plus ouverts en ce domaine. La bienveillance de l'armée française envers ceux qui veulent lire et travailler sur ses archives donne à penser qu'elle estime qu'il y va de son intérêt, et que la transparence lui profite.

Des histoires officielles au Maghreb ?

- 33 Les difficultés d'accès aux archives des pays du Maghreb renvoient au fait que l'écriture de l'histoire de l'Afrique du Nord au xx^e siècle est considérée comme une affaire d'État par les dirigeants de la région. Il n'en va pas de même partout en Afrique. Ainsi en Mauritanie (autre pays de l'« Union du Maghreb ») ou au Sénégal, l'accès aux archives coloniales laissées sur place est libre. Il en va de même des archives de souveraineté des débuts de l'indépendance. Dans ces pays, les élites nationales dirigeantes ne cherchent pas à cacher ce que fut la réalité coloniale, les accommodements nécessaires, les compromissions et les trahisons, mais aussi les petits et les gros profits qui accompagnent toute entreprise politique.
- 34 Les archives coloniales de souveraineté d'Algérie, du Maroc et de Tunisie se trouvent en France. Il reste sur place des archives locales, dites de gestion, qui sont accessibles pour les questions techniques, mais qui ont été filtrées pour les questions jugées sensibles. Les États indépendants et leurs dirigeants ont créé des instances pour écrire l'histoire officielle de la nation, celle des combats nationalistes pour l'indépendance, mais aussi des groupes dominants qui ont gagné le combat pour l'indépendance – souvent étendu à tout le peuple –, et qui dirigent les États-nations.
- 35 De même que de Gaulle a créé le mythe résistancialiste de la France à la Libération pour surmonter et éviter la guerre civile annoncée par une épuration qui fut brève mais très violente, les États du Maghreb célèbrent un peuple résistant et en armes face au colonialisme. Or les choses ne furent pas si simples. L'historien René Gallissot affirmait qu'un des grands mystères de la colonisation est l'absence de soulèvement et l'accommodement de fait des populations durant des décennies, d'autant plus qu'elles ont de surcroît aidé la France à combattre l'Allemagne lors des deux guerres mondiales.
- 36 Un tel récit historique, dont Daniel Rivet, s'est fait le champion est susceptible de dérégler les histoires officielles⁴². Au lieu de travailler sur ces questions fondamentales, notamment sur la résilience de ces sociétés, le poids du religieux et des valeurs morales de ces sociétés traditionnelles (la loyauté, l'honneur, la fidélité à la parole donnée, la soumission et l'obéissance aux chefs...), dans l'acceptation de la colonisation, ce qui n'interdit ni le millénarisme, ni des stratégies de contournement des acteurs, les histoires officielles et leurs relais en France se concentrent sur les insurrections et les résistances d'une part, et sur les répressions coloniales de l'autre (le travail de l'historien Olivier Le Cour Grandmaison est à cet égard un modèle du genre)⁴³. Au lieu de faire une histoire factuelle qui tente d'approcher la réalité de ces sociétés disparues, on fabrique de l'idéologie repentante, et une histoire édicatrice au service des États.

- 37 C'est la raison pour laquelle ces États limitent l'accès aux archives publiques, qu'ils font ensuite rédiger un récit historique officiel – confié sous Bourguiba au Parti unique ; au Maroc à l'historiographe du roi⁴⁴ ou à un membre de la famille royale, et en Algérie à deux instances : l'armée, et l'organisation des moudjahidines. Ces instances deviennent de fait les gardiens du temple idéologique. En Tunisie, on louait la classe moyenne éduquée, grâce au « Combattant suprême », dans la loyauté aux réformateurs du xix^e siècle. Au Maroc, on enseigne une histoire sacrée, à la fois dynastique et islamique depuis la création de Fès au xi^e siècle. En Algérie, on forge l'histoire des grands hommes et du peuple algérien uni, engagé dans une lutte millénaire contre ses envahisseurs, en particulier le colonialisme français honni.
- 38 Enfin, cette histoire officielle est enseignée dans les écoles et les lycées, ainsi que dans les universités ; elle est transmise par la télévision et par toutes les instances idéologiques du pouvoir. On assigne aux historiens universitaires un territoire de recherches limité : sous Hassan II, l'histoire du Maroc au xx^e siècle ne peut pas faire l'objet de recherches historiques ; en Algérie, les universitaires n'enseignent pas l'histoire de leur pays depuis 1962, mais l'histoire coloniale officielle, à la fois nationaliste, islamique et héroïque... Les archives nationales sont parmi d'autres les gardiens de cette histoire officielle.

Une histoire impossible à l'heure du décolonialisme ?

Une timide libéralisation du travail des historiens au Maghreb, en particulier en Tunisie

- 39 Depuis le début du xxi^e siècle, la situation de l'histoire et des historiens du contemporain s'est quelque peu détendue au Maghreb. En Algérie, la production est contrainte, mais l'importation de livres s'est libéralisée (n'était-ce l'obstacle du prix), et des historiens étrangers ou algériens expatriés viennent présenter leurs travaux avec une certaine facilité. Plusieurs maisons rigoureuses (comme Barzakh) ont beaucoup enrichi la production éditoriale en histoire, même si celle-ci ne correspond pas à la position officielle. Des revues de qualité éditées à Alger (*Naqd*) et à Oran (*Insaniyat*) publient des articles et des dossiers d'inspiration et de problématiques libres, à la croisée de l'histoire, des sciences sociales et de l'anthropologie. De sorte que les difficultés liées à la recherche (l'accès aux archives) et à l'enseignement (la contrainte des programmes officiels et l'absence d'histoire du temps présent) n'interdisent pas la réflexion ni la circulation des idées dans un milieu éclairé qui a accès au livre, aux conférences et aux revues.
- 40 Il existe une ligne de fracture invisible entre des élites intellectuelles francophones, arabophones et berbérophones, et le reste de la société qui est presque exclusivement exposée, à l'histoire officielle dont elle perçoit les limites, puisqu'on lui parle très peu du temps présent. Cette barrière invisible a été brutalement repoussée à l'époque du Hirak (2019-2020), où beaucoup de choses ont été écrites, dites et analysées. Mais la poursuite et l'emprisonnement de plusieurs journalistes par les autorités a depuis refroidi les ardeurs. Sur Internet en revanche, notamment sur les sites de l'éditeur *Wikipédia*, une véritable encyclopédie de l'histoire du temps colonial et du temps présent de l'Algérie trouve sa place, en particulier dans l'espace francophone.

- 41 Les choses sont à la fois similaires et très différentes au Maroc. Dans ce pays, l'omniprésence de l'histoire officielle pèse de tout son poids sur la production éditoriale, sur les importations ou les refus d'importation de titres publiés l'étranger, sur les conférences ou les séminaires et colloques organisés. Les espaces de liberté et *a fortiori* de dissidence sont rares, y compris sur Internet, où peu de sites d'histoire du Maroc échappent à la surveillance et à la réécriture du récit national en cas de besoin, dans les canons de l'histoire officielle du Royaume, notamment sur *Wikipédia*. Le marché du livre d'histoire est plus atone encore qu'en Algérie et qu'en Tunisie, ce qui s'observe notamment dans la faiblesse de l'offre éditoriale et du faible nombre de librairies, même si, à l'heure de l'Internet, de la numérisation et de la photocopie électronique, tous les livres circulent et se vendent pour quelques centimes d'euros sur le marché informel.
- 42 Toutefois, la situation a beaucoup évolué depuis la fin du règne de Hassan II. Avec l'appui du palais, la face sombre et douloureuse du régime de Hassan II (dite « années de plomb ») a été mise en lumière. Le « Forum marocain pour la justice et la vérité », né au début du règne de Mohammed VI (1999), a donné naissance en 2004 à une institution publique, l'« Instance Équité et Réconciliation » (IER) ; ils se sont donné pour mission de faire la lumière sur les années 1956-1999, de réparer moralement et par des indemnités les traumatismes et les dégâts humains de milliers de victimes, mais aussi d'engager un travail d'histoire : faire témoigner les victimes ; dévoiler les lieux d'exactions et d'emprisonnement, transformer certains d'entre eux en lieux de mémoires ; aider la publication de témoignages (la littérature carcérale notamment) ; créer une base documentaire et une bibliothèque sur ces événements ; inventer l'histoire du temps présent au Maroc ; et libéraliser la réalisation de travaux historiques notamment dans les universités.
- 43 Beaucoup de choses ont été réalisées, et la connaissance de l'histoire du Maroc contemporain s'est renforcée⁴⁵. D'autant plus que cet effort s'est accompagné de nombreuses révélations et entretiens dans la presse marocaine, avec des acteurs historiques vivants, et qu'une revue mensuelle d'histoire du Maroc, *Zamane*, réalisée par des historiens depuis 2010, a porté à la connaissance du public bien des dossiers et questions d'histoire très contemporaines. La revue n'offre pas la scientificité de la revue universitaire annuelle *Hespéris-Tamuda*, qui est centenaire depuis 2021, mais elle nourrit la réflexion historique auprès d'un public plus large, en lien avec l'actualité politique et internationale. Cette ouverture a incité plusieurs acteurs et témoins à publier des récits de vie et des travaux jusqu'alors non diffusés (comme ceux de l'historien Mostafa Bouaziz⁴⁶). Enfin, elle a ouvert l'histoire contemporaine à la recherche doctorale, quelques dizaines de thèses ayant été mises en chantiers au cours des années 2010. Ce chiffre est à mettre en regard des cinq thèses d'histoire soutenues par des historiens marocains sur le Maroc du xx^e siècle vers l'an 2000. Le principal bémol demeure le caractère purement national de ces recherches. L'Union européenne a tenté de soutenir la construction d'un champ historiographique du temps présent, mais les autorités académiques ont soigneusement délimité un périmètre national qui fait de l'histoire contemporaine au Maroc un champ clos, malgré des exceptions.
- 44 Il en va autrement de l'histoire contemporaine de la Tunisie depuis 2011, qui, en dépit de toutes les difficultés matérielles et d'un sous-financement structurel de la recherche, a bénéficié d'une surexposition médiatique et éditoriale. Les historiens tunisiens, qui avaient l'habitude de travailler avec discrétion et sous la surveillance

constante du régime antérieur, ont été sommés d'un coup, par la société, le grand public, les médias et les éditeurs, de livrer des clefs d'explication et des faits d'histoire sur ce pays, ses dictateurs, ses secrets, sa tradition constitutionnelle... Des historiens et des politologues étrangers et tunisiens basés à l'étranger – notamment l'historienne Sophie Bessis⁴⁷ – les ont rejoints dans ce travail, à la fois en vue de publications et pour questionner le politique. En Tunisie, la revue *Rawafid*, de l'Institut d'histoire de la Tunisie contemporaine (ISHTC), ne présente qu'un aspect du débat historiographique qu'universités et professeurs nourrissent selon leurs domaines d'intérêt⁴⁸. L'histoire contemporaine est devenue en Tunisie un sport de combat. L'attente du public est grande, mais l'appauvrissement de la population, les libertés et les inquiétudes quant à l'avenir du pays, la nécessité de s'engager dans le débat politique, ont nui à la réalisation de travaux de fond. Beaucoup de chantiers ont été ouverts, les historiens s'expriment dans les médias, la liberté de travail est assurée, notamment aux archives nationales dirigées par l'historien Hédi Jallab, mais les moyens manquent, et pour les étudiants en grande précarité, soucieux de gagner leur vie, s'engager dans la réalisation d'une thèse d'histoire n'est pas très confortable. La liberté d'écrire et de produire un récit historique scientifique n'est pas une condition suffisante à sa réalisation. Le métier d'historien exige de la sérénité et une aisance relative que les temps n'accordent qu'avec parcimonie.

En postulant la permanence du temps colonial, le décolonialisme remet en cause l'écriture de l'histoire du Maghreb

- 45 À ce stade de notre article, on ne saurait engager un débat de fond sur les études d'histoire du Maghreb sous le regard des « études décoloniales ». Celles-ci étaient cantonnées il y a quelques années au discours et aux travaux dits post-coloniaux⁴⁹. Mais les nouvelles orientations universitaires internationales progressent, à la vitesse des bourses de thèses et des programmes de recherches financés par les instituts de recherches et les institutions françaises ou européennes.
- 46 Disons d'emblée que le champ des études d'histoire du Maghreb contemporain est beaucoup moins touché par l'approche « décoloniale » que d'autres champs et disciplines en dépit de leur proximité : ainsi l'anthropologie, la sociologie et la politologie appliquées au Maghreb, ou les études françaises consacrées à l'Afrique subsaharienne⁵⁰. Les études relatives au genre, à la « race », au métissage, à l'esclavage, aux sexualités, à la pérennité des rapports de domination de type colonial ne sont pas inconnues en histoire du Maghreb. Certains chercheurs y travaillent, comme l'historien américain Todd Shepard⁵¹, ou les historiennes Julia Clancy-Smith et Christelle Taraud⁵², à travers plusieurs articles et ouvrages. Et plusieurs travaux sont en cours, notamment sur la question de la sortie l'esclavage et son extinction au nord du Maghreb⁵³.
- 47 Les historiens de langue anglaise, après avoir pratiqué l'anthropologie au Maghreb dans les années 1960, puis avoir consacré des travaux à l'histoire politique à la fin du xx^e siècle (essentiellement sur la guerre d'Algérie), s'intéressent aujourd'hui aux modalités des rapports de domination, au premier rang desquels la sexualité. Il n'est pas abusif de dire que ces travaux jouissent d'une faible influence au Maghreb. Même en France, les études d'histoire du Maghreb, à l'exception récente de l'histoire des femmes et des violences sexuelles qu'elles subissent, travaillées par quelques historiennes⁵⁴, les études sur les rapports de domination sont rares. Le travail sur les

archives françaises reste prépondérant, et les sujets de thèse actuels, en Tunisie par exemple, brillent par leur classicisme (histoire politique, culturelle, économique etc.). Rien n'indique que les choses vont évoluer dans une autre direction.

- 48 C'est donc à l'étranger que les études décoloniales relatives au Maghreb contemporain peuvent s'enraciner. Mais le succès demeure modeste, sujets obligent. Le principal biais par lequel ce champ d'histoire peut être rattrapé par les études décoloniales serait la présumée permanence de la domination coloniale et des rapports de sujétion qu'elle a induits. Or cette approche n'est guère populaire au Maghreb, où le sentiment national est à fleur de peau. L'approche décoloniale demeure très européenne. La question intéresse peu au Maghreb, où ces thématiques binationales sont peu connues, en dépit des efforts de certains pour les promouvoir.
- 49 Il y a un paradoxe dans le décolonialisme. Il cherche à abolir le passage du temps, il nie l'effectivité de la décolonisation, et il voit la permanence des liens de subordination et de domination au détriment des (anciens) « indigènes ». Or les États-nations, quoique très imparfaits, sont libres et jaloux de leurs prérogatives, décidés à ne rien laisser passer. Les ramener à l'état de dépendance est non seulement absurde, mais aussi une erreur d'appréciation. Proposer à une communauté d'historiens qui consacrent l'essentiel de leurs travaux au nationalisme, aux résistances religieuses, à la guerre de libération, à la construction des États etc., de présumer que la décolonisation n'a pas eu lieu est une absurdité ; il s'agirait de déshistoriciser le présent pour dévoiler l'immobilité des rapports de domination. Ce faisant, est réintroduit le concept colonial de « sociétés froides », contre lequel les historiens ont combattu avec énergie. Peut-on à la fois arguer que l'histoire est en marche et que les anciennes dominations ne cessent de rejouer ?

La poursuite des interférences historiques entre Paris et Alger n'empêche pas les historiens de travailler

- 50 S'il est un domaine où l'historiographie du Maghreb contemporain est malmenée, c'est celle de la guerre d'Algérie et du passif colonial entre la France et son ancienne colonie, incorporée au territoire national de 1848 à 1962, soit pendant 114 ans à l'issue d'une longue conquête. Le problème tient moins aux historiens des deux rives, qui parviennent à travailler en commun en dépit de la dissymétrie des deux sphères dans lesquelles ils évoluent, ce dont témoignent plusieurs ouvrages ou coopérations⁵⁵, qu'à la violence de la décolonisation et aux souffrances induites d'une part, et à l'instrumentalisation dont elle fait l'objet d'autre part. Les pouvoirs politiques des deux pays et certains pays tiers en portent la responsabilité.
- 51 La polémique est récurrente quant au nombre des victimes de la guerre d'Algérie. Certains épisodes au cours desquels ont été tués des Algériens par le colonisateur (depuis les enfumades de la conquête au XIX^e siècle jusqu'à Sétif en 1945, à la guerre d'Algérie, et aux manifestations du FLN à Paris en 1961) font l'objet de polémiques et d'une inflation extraordinaire du nombre de morts. En revanche, les évaluations relatives au nombre de morts de la décolonisation côté français (harkis, pieds noirs d'Oran de juillet 1962, disparus de la guerre...) sont peu commentées. Polémiques et usages idéologiques de données chiffrées outrancières rendent perplexes la plupart des historiens de métiers. Toute ouverture mémorielle vers l'Algérie radicalise certaines

positions et des secteurs de l'opinion. Ainsi se dévoilent les limites du travail historique, quand se proroge le temps de la politique.

- 52 Mais concluons sur une note positive. De jeunes historiens continuent envers et contre tout, année après année, de soutenir des thèses sur les sujets les plus divers, et les plus novateurs parfois. Des renouvellements historiographiques importants ont lieu dans les diverses spécialités historiques, y compris les plus classiques. La question qui se pose aujourd'hui aux jeunes docteurs en histoire, après de longs efforts dans des conditions socio-économiques parfois pénibles, est leur insertion dans la vie professionnelle. La dissociation croissante entre le métier de professeur du secondaire, et la voie de la recherche et de l'enseignement supérieur, si regrettable, constitue une réalité que les institutions prennent peu en compte. La France forme cinq ou six doctorants pour un seul poste de titulaire, et elle en recrute de moins en moins à l'Université ou dans ses instituts de recherche, tout en offrant peu de postes de post-doctorats. De sorte que les thèses qui sont soutenues sont souvent des travaux sans suite, ce qui questionne l'inadéquation de notre modèle en transition. Toutefois, en France depuis 2010, après un trou générationnel, on assiste à la lente reconstitution d'un vivier de docteurs en histoire du Maghreb contemporain, parfois élus chargés de recherches ou maîtres de conférences.
- 53 Citons quelques thématiques de ces porteurs d'avenir, auteurs parmi d'autres de travaux et de renouvellements historiographiques en cours. La première de ces thématiques est l'histoire militaire – soit la substance des États arabo-berbères –, qui enjambe désormais la période de la décolonisation. Saphia Arezki a soutenu une thèse capitale sur l'histoire de l'armée algérienne, publiée à Alger puis à Paris⁵⁶. Dans la même veine, Camille Evrard a décrit et analysé une problématique similaire dans l'État méconnu mais clef du Sahel, la Mauritanie, dans lequel la continuité institutionnelle l'a emporté sur les ruptures révolutionnaires⁵⁷. Enfin, de retour sur la si féconde guerre d'Algérie, Fatima Besnaci-Lancou a soutenu une thèse sur *Les missions du CICR pendant la guerre d'Algérie et ses suites (1955-1963) en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, jalon important dans son vaste travail de recherches et de publications sur les harkis⁵⁸.
- 54 La seconde thématique est celle de l'histoire religieuse, notamment de l'islam, arrachée de haute lutte à la science politique après des décennies de monopole sur l'islam politique. Charlotte Courreye⁵⁹ a soutenu une thèse sur un sujet capital longtemps occulté en France de l'Algérie contemporaine, L'Association des Oulémas Musulmans. Ce travail central est épaulé par la thèse d'Augustin Jomier sur un particularisme régional saharien de longue durée⁶⁰. Ces travaux importants sont loin d'épuiser les recherches en cours, y compris en anthropologie historique, consacrées au catholicisme, au judaïsme et au soufisme en Algérie et dans l'ensemble du Maghreb coloniaux et contemporains.
- 55 La troisième est celle de l'histoire sociale et culturelle, qui a si longtemps souffert, au Maghreb en particulier, de l'hégémonie des histoires politiques et militaires. Parmi quelques recherches, citons deux travaux innovants : celui de Morgan Corriou, sur le cinéma en Tunisie sous le protectorat⁶¹, et, au croisement des histoires culturelle, alimentaire et économique, celui de Nessim Znaien *Les raisins de la domination : histoire sociale de l'alcool en Tunisie à l'époque du Protectorat (1881-1956)*⁶².
- 56 La quatrième, enfin, est celle de l'histoire coloniale, domaine qui demeure fécond, y compris dans l'approche d'histoire sociale et politique, tant la masse des archives et la complexité des phénomènes offrent de perspectives inédites. À Paris-1, Guillaume

Denglos a renouvelé l'historiographie du maréchal Juin en restaurant la dimension africaine fondatrice de ce héros des deux guerres mondiales⁶³. La chartiste Thomas Martel a travaillé de manière inédite sur les archives militaires françaises et espagnoles de la guerre du Rif (1921-1926), et a démontré l'importance capitale de cet événement dans l'histoire militaire et stratégique du xx^e siècle, *Stratégie et politique pendant la guerre du Rif (1921-1926)*, dans une thèse soutenue en 2019. À l'Institut d'études politiques de Paris, Antoine Perrier a travaillé sur les arrêts du Conseil d'État dans les Protectorats, dévoilant le travail méconnu du juge administratif français dans les protectorats⁶⁴.

- 57 D'autres travaux dévoilent encore des aspects supplémentaires de la richesse et de la variété des préoccupations récentes de la science historique. Aurélia Dusserre a soutenu sa thèse sur la mystérieuse et insistante reconnaissance du Maroc par les Européens, et les Français en particulier⁶⁵. Soraya Laribi a eu l'audace de travailler sur le sujet des disparus européens à la fin de la guerre d'Algérie⁶⁶. Enfin, en 2021, à Paris-1, Marie-Anne Guez dévoile magistralement un pan ignoré de l'histoire militaire des deux guerres mondiales, et la manière dont ces communautés juives non françaises de Tunisie sont entrées avec héroïsme dans la cité française⁶⁷...

NOTES

1. Pierre Vermeren, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », *Histoire@Politique*, n° 15, septembre-décembre 2011.
2. Gabriel Camps, « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 35, 1983, p. 7-24 ; Salem Chaker, « Arabisation », *Encyclopédie berbère*, n° 6, 1989, p. 834-843 ; Karima Dirèche, « Les Printemps berbères. Pour en finir avec un Maghreb arabe ? », dans Charlotte Pardey, Friederike Pannewick, Julius Dihstelhoff et Rachid Ouassa (éd.), *Entanglements of the Maghreb. Cultural and Political Aspects of a Region in Motion*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2021, p. 181-192.
3. Benjamin Stora, *France-Algérie. Les passions douloureuses*, Paris, Albin Michel, 2021.
4. Pierre Vermeren, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2000)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.
5. Un exemple : la chronique historique des souverains marocains Alaouites par l'historien Nassiri au xix^e siècle : Ahmed Ben Khâled Ennâssiri Esslâoui, (trad. de l'arabe par Eugène Fumey), *Kitâb Elistiqsâ li-Akhhârî doual Elmâgrib Elaqsâ* [Le livre de la recherche approfondie des événements des dynasties de l'extrême Magrib], vol. IX : *Chronique de la dynastie alaouie au Maroc*, Paris, Ernest Leroux, coll. « Archives marocaines », 1906.
6. Ibn Khaldoun, *Les prolégomènes*, traduits en français et commentés par William Mac Guckin, Baron De Slane, membre de l'Institut (1801-1878). Reproduction photomécanique des Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale publiés par l'Institut de France, 1863.
7. Félix-Émile Gautier, *Le passé de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1952.
8. Émile-Félix Gautier, *Les siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du nord*, Paris, Payot, 1927 ; Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1931. Il est à noter que les productions ultérieures de Charles-André Julien appartiennent à un registre politique et idéologique tourné vers la décolonisation de la région.

9. Ernest Lavisse, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Hachette, 1901.
10. Mubarak El Mili, *L'Histoire de l'Algérie dans le passé et dans le présent* (en arabe), 1929 ; Ahmed Tawfik el Madani, *Le livre de l'Algérie* (en arabe), 1932.
11. Mohand Chérif Sahli, *Abdelkader, chevalier de la foi* [1955], Alger, Amicale des Algériens en Europe, 1967 ; *id.*, *Décoloniser l'histoire. L'Algérie accuse le complot contre les peuples africains* [1965], Alger, Éditions ENAP, 1986.
12. Abdallah Laroui, *Histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, Paris, Maspéro, 1970 ; Charles-André Julien, *L'Afrique du Nord en marche* [1952], Paris, Omnibus, 1982.
13. Abdallah Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain, 1830-1912*, Paris, Maspéro, 1977. Cette synthèse, réalisée par un intellectuel de renom, inscrit l'histoire du nationalisme marocain dans la longue histoire dynastique du sultanat marocain, ce qui permet de relativiser, de son point de vue, le choc colonial du xx^e siècle.
14. Driss Abbassi et Robert Ilbert, *Entre Bourguiba et Hannibal : identité tunisienne et histoire depuis l'indépendance*, Paris, Karthala, 2005.
15. Charles-Robert Ageron (1923-2008), agrégé d'histoire, professeur en Algérie de 1947 à 1959, soutient son doctorat d'État avec Charles-André Julien, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, en Sorbonne (1968). Il sera par la suite le directeur de thèse des historiens Benjamin Stora, Guy Pervillé et Daniel Rivet.
16. La somme que le roi Hassan II fait rédiger et publier en 8 volumes, *Le mémorial du Maroc*, sous la direction de Larbi Essakali (Rabat, Nord Organisation, 1982-1985), est à cet égard très intéressante et représentative.
17. Malek Bennabi, *Vocation de l'islam*, Paris, Seuil, 1954.
18. Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'Université française, 1880-1962*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, préface de Charles-Robert Ageron ; rééd. Alger, Casbah Éditions, 1997 ; Pierre Vermeren, *La formation des élites au Maroc et en Tunisie. Des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002 ; Jacques Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées (1830-1930)*, 3 vol., Paris, Service Historique de l'Armée de Terre, 1995.
19. Emmanuel Alcaraz, *Les lieux de mémoire de la guerre d'indépendance algérienne histoire*, Paris, Karthala, 2017.
20. Un exemple parmi d'autres : Xavier Yacono, *Histoire de la colonisation française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 428, 1969.
21. Benjamin Stora, Messali Hadj, 1898-1974 : fondateur du mouvement nationaliste algérien, Thèse de 3^e cycle sous la direction de Charles-Robert Ageron, EHESS, 1978 ; Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925)*, Thèse d'État sous la direction de Charles-Robert Ageron, Université Paris-12, 1985.
22. Jacques Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées (1830-1930)...*, *op. cit.* (la thèse originale, *L'administration militaire française en Afrique blanche et noire (1830-1930)*, fut soutenue sous la direction d'André Martel, en 1987, à l'Université Montpellier-3) ; Jean-Charles Jauffret, *Parlement, gouvernement, commandement. L'armée de métier sous la Troisième République (1871-1914)*, Thèse de doctorat sous la direction d'André Martel et Guy Pedroncini, Université Paris-1, 1987.
23. André Nouschi, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête à 1919 : essai d'histoire économique et sociale*, Paris, PUF, 1961 (la thèse, préparée sous la direction de Charles-André Julien, fut soutenue en Sorbonne, en 1959 ; Claude Liauzu, *Naissance du salariat et mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, thèse d'État sous la direction d'André Nouschi, Université de Nice, 1978, René Gallissot, *Le patronat européen au Maroc : Action Sociale-Action Politique (1931-1942)*, Casablanca, Eddif, 1990 (la thèse fut soutenue en 1963) ; Lucette Valensi, *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Mouton, 1977 (sa thèse fut préparée sous la direction de Pierre Vilar et soutenue en Sorbonne, en 1974).

24. Raphaëlle Branche, *L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie : les soldats, leurs chefs et les violences illégales*, Thèse d'histoire sous la direction de Jean-François Sirinelli, Institut d'études politiques, 2000, publiée sous le titre : *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Gallimard, 2001.
25. Sylvie Thénault, *La justice dans la guerre d'Algérie*, Thèse d'histoire sous la direction de Jean-Jacques Becker, Université Paris-X, 1999, publiée sous le titre : *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.
26. Sybille Chapeu, *La Mission de France dans la guerre d'Algérie : Église, politique et décolonisation*, Thèse d'histoire sous la direction de Jean-François Soulet, Université de Toulouse-Le Mirail, 2002, publiée sous le titre : *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la Mission de France*, Paris, Éditions Ouvrières-Éditions de l'Atelier, 2004.
27. Abderahmen Moumen, *Rapatriés, pieds-noirs et harkis dans la vallée du Bas-Rhône : des défis de l'installation aux recherches identitaires des années 1950 à nos jours*, Thèse sous la direction de Colette Dubois, Université Aix-Marseille-I, 2006.
28. Jean-Pierre Peyroulou, *Guelma, 8 mai 1945 : une subversion européenne dans le département de Constantine, Algérie française. Le système colonial à l'épreuve des réformes politiques et du nationalisme*, Thèse de doctorat sous la direction de Marc-Olivier Baruch, EHESS, 2007, publiée sous le titre : *Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2012.
29. Pierre Vermeren, *Des nationalistes aux islamistes...*, op. cit. ; David Lambert, *Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc (1881-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
30. Paul Aussaresses, *Services spéciaux, Algérie 1955-1957. Mon témoignage sur la torture*, Paris, Perrin, 2001.
31. Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième Siècle*, n° 33, janvier-mars, 1992, p. 127-138 ; Raphaëlle Branche, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil, 2005.
32. Benjamin Stora, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie [1991]*, Paris, La Découverte, 2005.
33. Benjamin Stora et Mohammed Harbi, *La Guerre d'Algérie, 1954-2004. La fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004.
34. Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.
35. Voir Claude Liauzu et Gilles Manceron (dir.), *La colonisation, la loi et l'histoire*, Paris, Syllepse, 2006 ; Pierre Nora et Françoise Chandernagor, *Liberté pour l'histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2008.
36. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La fracture coloniale. La société française face au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2006.
37. Benjamin Stora, *La guerre des mémoires : la France face à son passé colonial (entretiens avec Thierry Leclère)*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2007.
38. Voir *infra*.
39. Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, Rapport public pour la Présidence de la République, janvier 2021, publié sous le titre *France-Algérie...*, op. cit.
40. Mohammed Harbi et Gilbert Meynier, *Le FLN : documents et histoire. 1954-1962*, Paris, Fayard, 2004.
41. Tribune collective, « Archives nationales : N'abusons pas du secret-défense, si justifié soit-il parfois », *Le Figaro*, 8 mars 2021.
42. Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation [2002]*, Paris, Hachette, 2009.
43. Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005.

44. On peut lire à ce sujet le roman de Maël Renouard, *L'historiographe du royaume*, Paris, Grasset, 2020, qui est assez bien informé et fidèle à l'esprit de cette institution.
45. Voir notamment Charles-André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes : 1415-1956* [1978], Paris, Éditions du Jaguar, 2011 ; Daniel Rivet, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat* [1999], Casablanca, Éditions de la Porte d'Anfa, 2004 ; Pierre Vermeren, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte, 2002 (rééd. 2006, 2010, 2016), édité en arabe au Maroc ; Abdellah Laroui, *Le Maroc et Hassan II : un témoignage*, Québec, Presses Inter Universitaires, 2005 ; et, en anglais, Stephen O. Hughes, *Morocco Under King Hassan*, Ithaca, Ithaca Press, 2001.
46. Mustapha Bouaziz, *Les Nationalistes Marocains au xx^e siècle : 1873-1999*, Casablanca, Dar Afriqia-Asharq, 2019 (en arabe).
47. Sophie Bessis, *Histoire de la Tunisie : de Carthage à nos jours*, Paris, Tallandier, 2019.
48. Mohamed Lazhar Gharbi dans le domaine de l'histoire économique (*Une transition postcoloniale à la tunisienne*, Manouba, Centre de publication universitaire, 2021) versus Habib Kazdaghli en histoire politique (*Pages de l'histoire du Parti communiste tunisien*, Tunis, Nirvana, 2021 - en arabe -).
49. Driss Abbassi, « The Maghreb in the Identitarian Construction of Postcolonial Tunisia », *Critique Internationale*, vol. 40, n° 3, 2008, p. 115-137 ; Charlotte Pardey, Friederike Pannewick, Julius Dihstelhoff et Rachid Ouaiassa (dir.), *Entanglements of the Maghreb...*, op. cit.
50. Voir Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010 ; et l'ouvrage polémique de Pierre-André Taguieff, *L'imposture décoloniale. Science imaginaire et pseudo-antiracisme*, Paris, L'Observatoire, 2020.
51. Todd Shepard, *Mâle décolonisation. L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Paris, Payot, 2017.
52. Julia Clancy-Smith et Frances Gouda (éd.), *Domesticating the Empire. Race, Gender, and Family Life in French and Dutch Colonialism*, Charlottesville, University of Virginia Press, 1998 ; Christelle Taraud, *Sexe et colonies. Virilité, homosexualité et tourisme sexuel au Maghreb (1830-1962)*, Paris, Payot, 2012.
53. Voir M'hamed Oualdi, *A Slave Between Empires. A Transimperial History of North Africa*, New York, Columbia University Press, 2020.
54. Citons par exemple Méline Joyeux, *Une histoire des sans voix : la vie quotidienne des femmes maghrébines en situation coloniale (1870-1956)*, thèse en préparation sous la direction de Karima Dirèche et Pierre Vermeren (Aix-Marseille Université).
55. Abderrahman Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, 2014.
56. Saphia Arezki, *De l'ALN à l'ANP. La construction de l'armée algérienne (1954-1991)*, Alger, Barzakh, 2018 et Paris, Éditions de la Sorbonne, février 2022 (la thèse originale s'intitule : *De l'Armée de Libération Nationale (ALN) à l'Armée Nationale Populaire (ANP) : les officiers algériens dans la construction de l'armée (1954-1991)*, sous la direction de Pierre Vermeren, Université Paris-1, 2014).
57. Camille Evrard, *De l'armée coloniale à l'armée nationale en Mauritanie : une histoire militaire sahélo-saharienne, de la conquête à la guerre du Sahara (1934-1978)*, sous la direction de Pierre Vermeren et Tony Chafer, Université Paris-1-Université de Portsmouth, 2015.
58. Fatima Besnaci-Lancou, *Les missions du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pendant la guerre d'Algérie et ses suites (1955-1963) en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, Thèse d'histoire sous la direction de Benjamin Stora et Olivier Dard, Université Paris-IV, 2016.
59. Charlotte Courreye, *L'Association des Oulémas Musulmans Algériens et la construction de l'État algérien indépendant : fondation, héritages, appropriations et antagonismes (1931-1991)*, Thèse d'histoire sous la direction de Catherine Mayeur-Jaouen, INALCO, 2016, publiée sous le titre : *L'Algérie des Oulémas, Une histoire de l'Algérie contemporaine (1931-1991)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.
60. Augustin Jomier, *Un réformisme islamique dans l'Algérie coloniale : oulémas ibadites et société du Mزاب (1880-1970)*, Thèse d'histoire sous la direction de Dominique Avon et Sabrina Mervin,

Université du Mans, 2015, publiée sous le titre : *Islam, réforme et colonisation. Une histoire de l'ibadisme en Algérie (1882-1962)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

61. Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du protectorat (1896-1956)*, Thèse d'histoire sous la direction d'Omar Carlier, Université Paris-7, 2011.

62. Nessim Znaïen, *Les raisins de la domination. Histoire sociale de l'alcool en Tunisie à l'époque du Protectorat (1881-1956)*, Thèse d'histoire sous la direction de Pierre Vermeren, Université Paris-1, 2017, récemment publiée chez Karthala.

63. Guillaume Denglos, *Juin. Le maréchal africain*, Paris, Belin, 2018 (la thèse originale fut soutenue sous le titre : *Juin l'Africain : le « dernier maréchal d'empire » (1888-1967)*, dir. Pierre Vermeren).

64. Antoine Perrier, *La liberté des protégés : souverains, ministres et serviteurs des monarchies marocaine et tunisienne sous protectorat français (1881-1956)*, Thèse d'histoire sous la direction de Paul-André Rosental et M'hamed Oualdi, Institut d'études politiques de Paris, 2019.

65. Aurélie Dusserre, *Atlas, sextant et burnous : la reconnaissance du Maroc (1846-1937)*, Thèse d'histoire sous la direction de Gérard Chastagnaret, Université d'Aix-Marseille I, 2009.

66. Soraya Laribi, *Ni morts, ni vivants : l'angoissant mystère des disparus d'Algérie après les accords d'Évian*, Thèse d'histoire sous la direction de Jacques Frémeaux, Université Paris-IV, 2016.

67. Marie-Anne Guez, *Juifs de Tunisie au combat dans les deux guerres mondiales*, Thèse d'histoire sous la direction de Pierre Vermeren, Université Paris-1, 2021.

RÉSUMÉS

L'histoire de l'Afrique du Nord au xx^e siècle est un champ historiographique très conflictuel. Les idéologies se succèdent, reflétant des périodes historiques aux batailles et aux enjeux politiques divergents : colonialisme, anticolonialisme, nationalisme des États, marxisme académique, post-colonialisme... Au milieu des idéologies qui se combattent, l'écriture d'une histoire scientifique distancée et rigoureuse est une entreprise difficile. Elle l'est d'autant plus que le champ croisé des relations bilatérales entre la France et les pays du Maghreb est une interaction permanente, que l'historiographie de la guerre d'Algérie ne cesse de peser de tout son poids et de sa conflictualité, et que les interventions et directives des États dans l'écriture de leur histoire sont bien réelles. Au début du xx^e siècle, la possibilité d'écrire l'histoire de cette région est posée avec le déploiement du décolonialisme, qui délégitime une parole scientifique que ne serait pas conforme à ses attendus idéologiques.

The history of North Africa in the twentieth century is a very conflicted historiographical field. It is marked by a succession of ideologies, reflecting historical periods whose political conflicts and issues diverged: colonialism, anti-colonialism, state nationalism, academic Marxism, post-colonialism... In the midst of these competing ideologies, writing distanced and rigorous scientific history is a difficult undertaking. This is compounded by a number of factors: the field of bilateral relations between France and the Maghreb countries is a permanent interaction; the historiography of the Algerian war remains heavy and controversial; and the States' interventions and directives in the writing of their own history very much remain a reality. At the start of the twentieth century, the possibility of writing the history of this region came into question with the deployment of decoloniality, which delegitimizes scientific discourses that do not conform with its ideological expectations.

INDEX

Keywords : Maghreb, historiography, decolonization, Algerian war, North Africa, history, ideologies

Mots-clés : Maghreb, historiographie, décolonisation, guerre d'Algérie, Afrique du Nord, histoire, idéologies

AUTEUR

PIERRE VERMEREN

Pierre Vermeren est professeur d'histoire à l'Université de Paris-1 Panthéon Sorbonne et membre de l'École d'histoire de la Sorbonne. Il travaille sur l'histoire contemporaine des sociétés arabes et berbères d'Afrique du Nord, est directeur du master-pro CIAMO, président de la Société française d'histoire d'outre-mer (SFHOM). En délégation CNRS (IRMC puis SIRICE), il a vécu neuf ans au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Il a récemment publié *Déni français, notre histoire secrète des relations franco-arabes* (Belin, 2018) et *Un Royaume de paradoxes, le Maroc en 100 questions* (Tallandier, 2020).